

Rapport d'évaluation

Plan de réussite

du Cégep de Granby Haute-Yamaska

Avril 2002

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Note préliminaire

Le rapport d'évaluation du plan de réussite du Cégep de Granby Haute-Yamaska se présente en deux parties. La première partie contient l'évaluation du plan de réussite remis au ministre de l'Éducation au cours de l'année 2000-2001. La deuxième prend en compte les informations nouvelles, soit contenues dans le rapport de suivi déposé à la fin de 2001, soit transmises à la Commission au début de 2002.

La Commission estime que le plan de réussite du Cégep de Granby Haute-Yamaska devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

Première partie

**Évaluation du plan de réussite remis
au ministre de l'Éducation
au cours de l'année scolaire 2000-2001**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
le 31 octobre 2001**

Introduction

Les plans de réussite produits et adoptés par chacun des collèges, à la demande du ministre de l'Éducation, s'appuient sur une analyse de la situation propre à chaque établissement en vue de permettre l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation, et de choisir des stratégies et des moyens appropriés pour améliorer la situation et pour contribuer ainsi à l'atteinte des cibles de réussite et de diplomation fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a évalué le plan de réussite du Cégep de Granby Haute-Yamaska lors de sa réunion tenue le 31 octobre 2001. Cet examen a porté sur le plan institutionnel d'aide de septembre 2000 (y compris le plan d'action annexé), les fiches présentant la situation et les cibles pour chacun des programmes, et les indicateurs d'efficacité et de suivis (journal de bord) annexés en mai 2001. La Commission a accordé une attention particulière aux aspects suivants : l'analyse de la situation du Cégep et l'identification des obstacles; les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles adoptés en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées; les modalités de mise en œuvre du plan de réussite.

La Commission expose ci-après son analyse du plan de réussite du Collège et elle formule, au besoin, quelques remarques de nature à préciser ou à ajouter certains aspects en vue d'en améliorer l'efficacité potentielle.

L'analyse et l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation

Le *Plan institutionnel d'aide à la réussite et à la diplomation* du Cégep de Granby Haute-Yamaska s'inscrit dans le cadre de travaux déjà amorcés à la suite de l'élaboration du *Plan stratégique 2000-2005*. L'analyse de la situation du Collège repose sur les données statistiques du Ministère (CHESCO), sur une consultation des professeurs, des professionnels et des étudiants qui ont abandonné leurs études, et sur une enquête effectuée auprès de 300 étudiants de 2^e et 3^e années. Le document de la Fédération des cégeps, *La réussite et la diplomation au collégial* (1999), a également inspiré l'analyse.

Les données statistiques, plus complètes dans l'annexe sur les nouvelles cibles (mai 2001), ont permis d'identifier des taux de diplomation plus faibles que ceux du réseau dans plusieurs programmes et cette situation a amené le Cégep à cibler tous ses programmes. Inspirée surtout de la consultation auprès des professeurs, l'analyse de chacun des programmes, reproduite dans les *fiches programme*, a permis d'identifier les difficultés de réussite en première session, les cours où la réussite est inférieure à 70 % et d'autres obstacles liés au milieu socio-économique (par exemple, le contexte favorisant l'abandon des études pour occuper un emploi), aux caractéristiques des étudiants (par exemple, le travail rémunéré) et au programme lui-même (par exemple, sa lourdeur). La consultation auprès des professionnels offrant des services directs aux étudiants (API, C.O, CISEP...) a permis d'identifier des obstacles liés à l'accompagnement des étudiants et à leur cheminement scolaire (par exemple, l'orientation et les problèmes relatifs aux échecs des cours); elle a toutefois amené surtout la proposition de stratégies et moyens.

L'analyse repose en particulier sur les résultats de l'enquête auprès des étudiants, qui révèle les facteurs ayant le plus contribué ou nui à leur réussite, notamment le temps consacré aux études et le travail rémunéré. Le premier est identifié comme le principal facteur favorisant la réussite et le dernier comme le principal obstacle à la réussite (plus important à Granby que dans le réseau). Ces obstacles amèneront le Cégep à adopter des stratégies et moyens centrés sur l'amélioration des attitudes et de la motivation des étudiants à l'égard de la réussite de leurs études.

Sauf l'enquête auprès des étudiants, qui confirme d'autres résultats, il n'y a pas une analyse approfondie des données statistiques du cheminement scolaire, des dossiers scolaires à l'entrée jusqu'à la diplomation, en passant par l'analyse de la persévérance dans le même programme. La description de la situation n'est pas orientée vers les façons de faire du Collège (mesures institutionnelles) et des programmes (encadrement). Malgré tout, l'identification des obstacles est assez exhaustive et elle recouvre ceux qui se rapportent au

cheminement scolaire, au soutien et à l'encadrement, et surtout aux attitudes et à la motivation des étudiants.

Le plan mentionne que les analyses amorcées, en particulier l'efficacité des mesures d'aide, se poursuivront au cours de la première année d'implantation. La Commission estime qu'il serait intéressant que ces analyses puissent faire des recoupements entre les obstacles identifiés à partir des différentes sources utilisées : données statistiques, hypothèses formulées dans les fiches programme et résultats de l'enquête auprès des étudiants.

Les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles

Le plan d'aide à la réussite et à la diplomation établit un lien avec les deux premières cibles et les deux premiers chantiers du *Plan stratégique 2000-2005*. Ces chantiers visent notamment à mettre le focus sur l'étudiant et à soutenir l'acte de formation; certains éléments recourent les stratégies et moyens visant la responsabilisation et la motivation de l'étudiant envers la réussite de ses études.

Les stratégies et moyens couvrent en particulier les obstacles relevés dans l'enquête auprès des étudiants. Plusieurs visent en conséquence à les sensibiliser et à les responsabiliser face à la réussite (importance du temps consacré aux études, planification du temps d'études, etc.) à leur donner des moyens («trousse pour la réussite», accueil et intégration, orientation, amélioration des centres d'aide et de l'encadrement programme, création d'aires de travail, interface professeurs-étudiants sur le Web, etc.), à soutenir leur motivation (sortie extérieure, activités culturelles dans certains programmes) et à valoriser leur réussite (soirée de collation des grades).

Les mesures relatives à la sensibilisation à l'égard de la réussite visent non seulement les étudiants et les personnels du Cégep, mais également les partenaires externes : le secondaire, les employeurs et les parents. La création d'un comité de cohésion avec le secondaire devrait faciliter la réalisation des activités de communication auprès des élèves, des parents et des professionnels de cet ordre d'enseignement.

Les moyens identifiés par les disciplines de la formation générale et par les programmes rejoignent pour la plupart les mesures institutionnelles d'accompagnement pour le maintien aux études et la diplomation, en particulier les centres d'aide et les services aux étudiants. Selon leur situation propre, les programmes et disciplines proposent des mesures

telles que le tutorat par les pairs, les ateliers ou laboratoires supervisés, l'évaluation formative et les examens de reprise, le parrainage des étudiants de première année par ceux de deuxième et troisième années. Les mesures proposées pour le programme *Techniques administratives* pourraient être plus développées en raison des faibles taux de réussite et de diplomation observés. Même si le lien n'est pas évident avec les quinze cours ciblés dans les obstacles, une attention est portée aux cours les plus difficiles. Les taux de réussite faibles dans certains cours complémentaires devraient être examinés. La Commission souligne l'expérimentation de la formation de groupes plus petits dans les cours où le niveau de difficulté est le plus élevé.

Le plan prévoit également des moyens relatifs au cheminement scolaire : accueil et intégration (information, bibliothèque, méthodes de travail), la réussite à la première session (pédagogie de première session, plan d'action pour dépister les étudiants en difficulté et les suivre), les changements de programme (analyse des changements avec chaque étudiant), la diplomation (soutien technique pour les projets de fin d'études, stages en formule ATE, projet avec chaque étudiant pour terminer la formation manquante).

Les stratégies et moyens couvrent généralement les obstacles identifiés. Certaines mesures, en particulier celles qui se rapportent au cheminement scolaire sont vagues et il est en conséquence difficile de se prononcer sur leur efficacité potentielle. Elles touchent surtout l'identification des étudiants à risque à l'entrée, le plan d'action pour suivre les étudiants en difficulté, le projet pour terminer la formation manquante. Le plan aurait pu prévoir d'autres mesures destinées à améliorer les taux de diplomation et touchant par exemple l'offre de cours (notamment les cours complémentaires) et l'organisation scolaire, en particulier l'aménagement des horaires.

Des mesures organisationnelles favorisent l'optimisation des ressources pédagogiques aux fins de la réussite, notamment l'application rigoureuse de la PIEAE, la révision de la politique de disponibilité des enseignants, le perfectionnement du personnel, en particulier les professeurs (motivation des étudiants, évaluation, méthodes pédagogiques). Le plan prévoit également la création d'instruments d'évaluation de l'efficacité des mesures d'aide et d'analyse des résultats. Des actions relatives à la distribution de la tâche et à l'évaluation des enseignements auraient pu également favoriser l'optimisation des ressources pédagogiques.

Les modalités de mise en œuvre

Le plan d'action annexé au plan d'aide à la réussite et à la diplomation détermine des actions en regard des stratégies adoptées. Il établit des responsabilités et il fixe un échéancier pour chaque action proposée. Le calendrier s'étend de l'automne 2000 jusqu'à juin 2001.

L'élaboration du plan d'aide (état de situation et détermination des moyens) a été coordonnée par un comité aviseur rattaché à la commission des études. Un comité est prévu pour assurer la mise en œuvre du plan et faire les recommandations pertinentes à la Direction. Il est composé de deux étudiants, deux professeurs, deux professionnels et un cadre.

Le plan d'action établit un exercice des responsabilités centré sur la concertation entre les diverses instances : services d'aide et de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage, services aux étudiants et structures programme/département. Cette concertation concerne surtout l'accueil et l'intégration, la pédagogie et l'encadrement en première session, la valorisation de la réussite des étudiants, l'information sur les services d'aide et l'amélioration des locaux. Le Service des affaires étudiantes est impliqué dans la réalisation de plusieurs actions. Tous les acteurs concernés ont été étroitement associés à l'élaboration du plan et ils participent à sa mise en œuvre. La Commission souligne avec intérêt la participation des étudiants à l'élaboration du plan et à sa mise en œuvre : consultation auprès de ceux de deuxième et troisième années sur les facteurs liés à la réussite et auprès de ceux qui ont abandonné leurs études, présence de deux étudiants sur le comité aviseur et de deux autres sur le comité de mise en œuvre. Elle note également la réalisation prévue d'un plan de communication auprès des intervenants du secondaire, des parents et des employeurs.

Conclusion

L'analyse est centrée sur les facteurs liés à la réussite, révélés par une enquête auprès des étudiants. Même si des recoupements auraient pu être faits entre les différentes sources d'information, l'identification des obstacles à la réussite est dans l'ensemble exhaustive. Elle porte surtout sur les attitudes et la motivation des étudiants tout en abordant des aspects reliés au cheminement scolaire, au soutien et à l'encadrement. Des obstacles ont été identifiés pour tous les programmes et une quinzaine de cours ont été ciblés.

Les stratégies et moyens couvrent les obstacles, en particulier ceux qui ont été signalés dans l'enquête auprès des étudiants. Ils visent en conséquence à les responsabiliser face à la réussite, à leur donner le soutien nécessaire, à soutenir leur motivation et à valoriser leur succès. Outre les mesures institutionnelles, des actions particulières ont été proposées pour les programmes et les disciplines. Le plan prévoit également des mesures appliquées au cheminement scolaire. Certaines d'entre elles sont toutefois vagues, notamment celles relatives à la diplomation, et il est en conséquence difficile de se prononcer sur leur efficacité potentielle. Des actions concernant la distribution de la tâche et l'évaluation des enseignements auraient pu accompagner celles qui ont été prévues pour favoriser l'optimisation des ressources organisationnelles aux fins de la réussite. Parmi les nombreuses actions proposées, la Commission note en particulier la « trousse pour la réussite »; la sensibilisation auprès des partenaires externes notamment les élèves, les parents et les professionnels du secondaire; la pédagogie de la réussite en première session; l'expérimentation de groupes plus petits dans les cours les plus difficiles; le projet avec chaque étudiant pour terminer la formation manquante; la création d'instruments de mesures de l'efficacité des services d'aide et des résultats.

Le plan d'aide établit un lien avec des cibles et des chantiers du plan stratégique qui mobilise tous les acteurs du Cégep. Ces derniers ont participé à l'élaboration du plan d'aide et ils sont étroitement associés à sa mise en œuvre. La Commission souligne la concertation entre les diverses instances et la place accordée aux étudiants dans l'élaboration du plan de réussite et dans sa mise en œuvre.

En somme, la Commission souligne la qualité du *Plan institutionnel d'aide à la réussite et à la diplomation* du Cégep de Granby Haute-Yamaska. Elle considère que, dans l'ensemble, ce plan est rigoureux et assez bien documenté, qu'il contient des stratégies et des moyens de nature à permettre l'atteinte des cibles fixées et qu'il favorise une prise en charge institutionnelle de la réussite des étudiants.

Deuxième partie

Addenda et jugement final

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
le 15 avril 2002**

Addenda

Lors de sa réunion du 15 avril 2002, la Commission a pris connaissance des informations complémentaires transmises par le Cégep de Granby Haute-Yamaska¹. La Commission note que le Cégep apporte certaines précisions à son plan de réussite. Il fait état d'une recherche visant à mieux connaître la situation des étudiants et de mesurer l'efficacité des mesures d'aide. Cette recherche l'a amené à effectuer certains ajustements à son plan et, surtout, à prévoir de nouvelles mesures d'aide. Dans l'ensemble, le plan d'action est en bonne voie de réalisation.

Jugement final

La Commission estime que le plan de réussite du Cégep de Granby Haute-Yamaska devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Claude Marchand, agent de recherche

1. *Rapport de suivi du Plan institutionnel de réussite et de diplomation du Cégep de Granby Haute-Yamaska*, avec lettre de transmission du 8 novembre 2001.